

LÉGENDE DU ZONAGE

- Limite de zone
- Ua** Zone correspondant principalement aux parties bâties
- Ue** Zone à dominante d'équipements
- Ux** Zone à dominante d'activités
- A** Zone d'activités agricoles
- Ap** Secteur d'activités agricoles et de protection du paysage
- N** Zone naturelle
- NJ** Secteur de jardins
- ▨ Emplacement réservé (article L.151-41)

Éléments repérés au titre de l'article L.151-19 :

- ☆ Secteur de point de vue
- ★ Bâti et mur

Éléments repérés au titre de l'article L.151-23 :

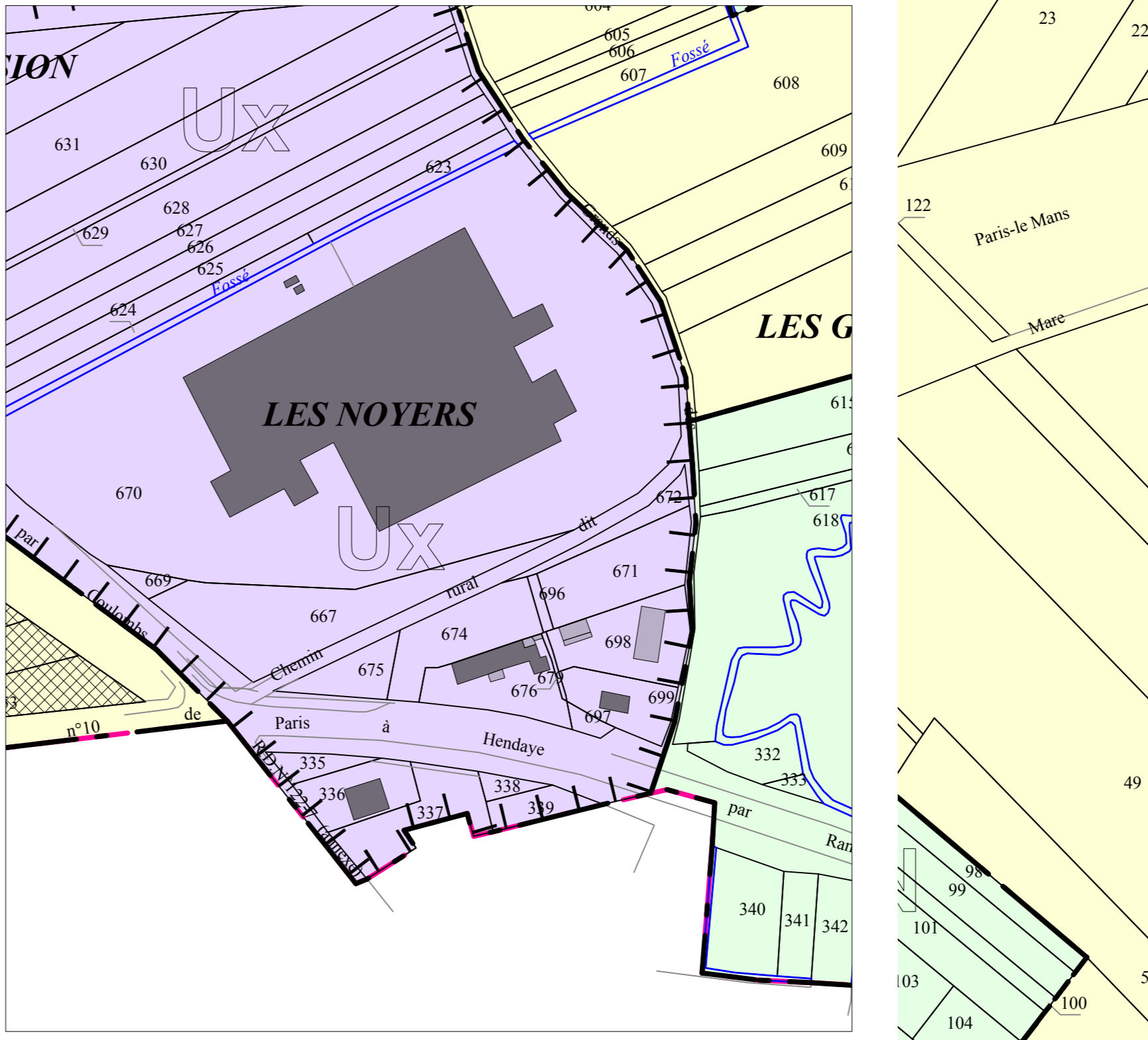
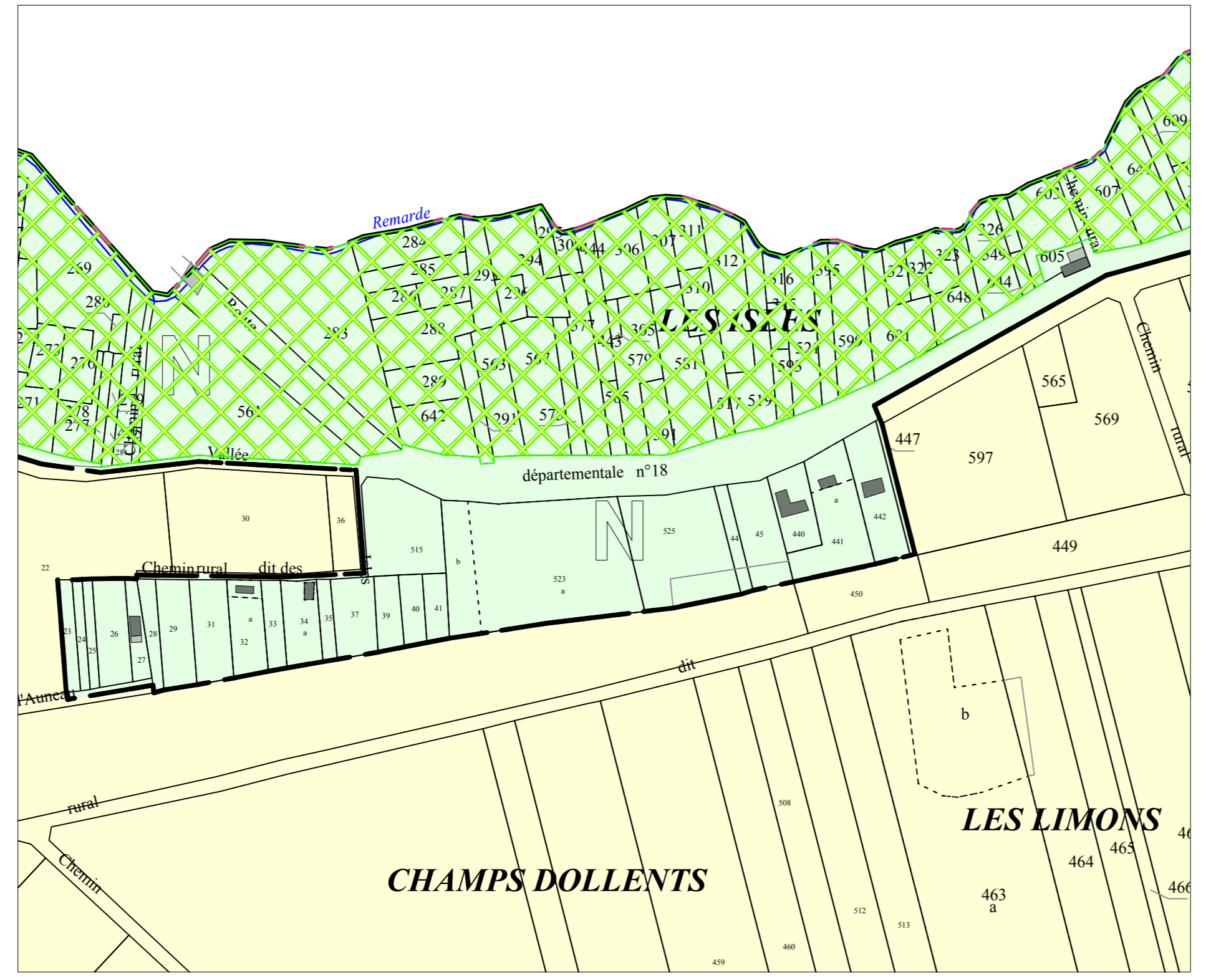
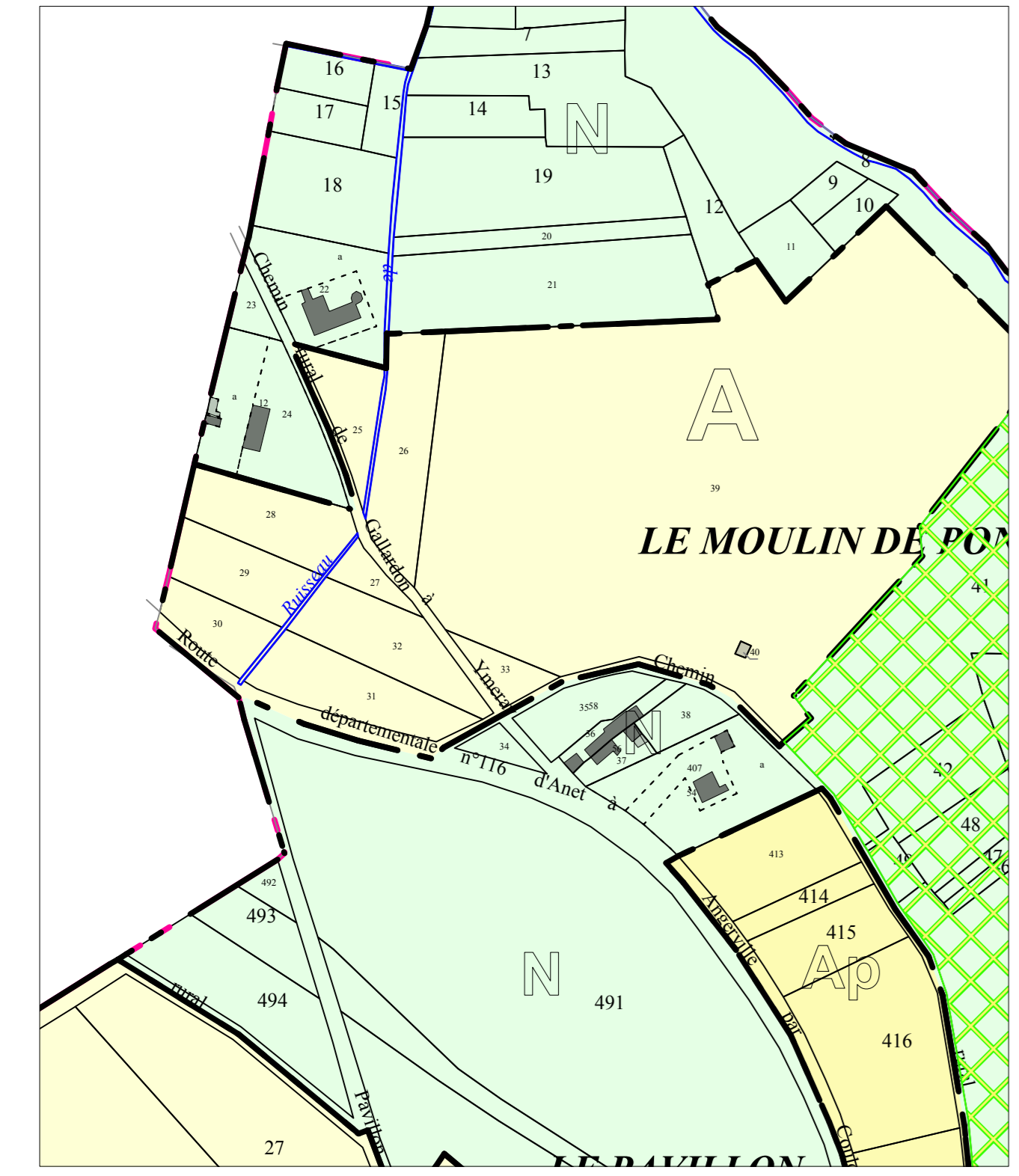
- ▨ Ensemble paysager
- ▨ Droit de préemption urbain instauré par la délibération du conseil municipal du 23 mai 2019
- OAP** Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation (Oap)

Pour information :

- 🏠 Habitations existantes non-cadastrées
- 🌊 Axes de ruissellement

Liste des emplacements réservés

n°	Designation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Canalisation d'eau pluviale	361 m2	Commune
2.	Extension de la station d'épuration / stationnement	385 m2	Commune
3.	Elargissement de la voirie pour accès à la Step	123 m2	Commune
4.	Accès pour l'entretien des rivières	238 m2	Commune
5.	Elargissement pour fossé	85 m2	Commune
6.	Elargissement de la voirie / stationnement	120 m2	Commune
7.	Elargissement de la voirie	394 m2	Commune
8.	Création de stationnement	1711 m2	Commune
9.	Aménagement d'un espace vert	522 m2	Commune
10.	Aménagement et sécurisation d'un carrefour	13 037 m2	EPCI



Département d'Eure-et-Loir
Communauté de communes des Portes euréliennes d'Île-de-France, commune de

Ymeray



Plan local d'urbanisme

Révision du Pos prescrite le 5 juillet 1996, approuvée le 19 mai 2000
Plu prescrit le 21 mai 2015
Projet de Plu arrêté le 22 novembre 2018
Projet de Plu approuvé le 23 mai 2019

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 23 mai 2019 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune d'Ymeray

Le président,
Stéphane Lemoine

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

plan de zonage du bourg et des écarts

	Date :	Phase :	Échelle :	Pièce n°
	6 mai 2019	Approbation	1 / 2 000	4.3

Mairie d'Ymeray, Place de l'Église (28320)
Mél : 02 37 31 40 86 / courriel : mairie.ymeray@wanadoo.fr
agence Gilson & Associés S.A.S. urbanisme et paysage
2, rue des Côtés, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com